BULLETIN MUNICIPAL N° 3

Mars 2016

Rédaction : Comité de réalisation du bulletin municipal

Photos : Alphonse ATZENHOFFER, Michèle WACKER

C'est en partageant les idées que l'on progresse…

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin.
Les articles rédigés dans le bulletin municipal sont le fruit d'un travail collectif des élus et des services, leur choix est de ne pas signer personnellement leur contribution.

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Et 1 et 2 et 3 et 4 !

Bulletin municipal n° 01-2016

Edition du 08/03/2016

Dans ce numéro :

Le mot du Maire	**3**
Et 1 et 2 et 3 et 4 fleurs !!	**4**
Une autre façon de voir les choses...	**6**
Mare pédagogique	**8**
Invitation	**10**
Nettoyage du lavoir	**12**
Côté travaux	**14**
Hôtels à insectes	**16**
Lynx	**17**
Repas des ainés	**18**
Etat civil - Dates à retenir	**19**

Dieffenbach-lès-Woerth

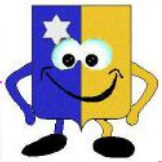

Etat civil

Naissance :

BEYLER Gaëtan né le 16/05/2015

Décès :

HUMMEL Marc décédé le 04/08/2015 à l'âge de 60 ans.

KENNEL Bernardine (Veuve HIEBER) décédée le 21/02/2015 à l'âge de 91 ans.

LAAG Marianne (Épouse SCHALCK) décédée le 11/01/2015 à l'âge de 56 ans.

Dates à retenir

Coulée de la cloche

La coulée de la cloche, qui pèsera 520 kilogrammes et aura un diamètre de 1m, aura lieu le vendredi 15 avril à 15h00 à Strasbourg/Koenigshoffen à l'entreprise VOEGELE 110, route des Romains. La Commune fera circuler un bus pour la circonstance. Si vous voulez assister à cette coulée, merci de vous inscrire auprès de Sandra KIEFER au 41, rue principale ou de la contacter par téléphone au 03 88 09 43 80. Une participation de 5.-€ par personne vous sera demandée.

Préparation et organisation de la fête du 1er mai

Le 22 mars à 20h réunion de préparation à la mairie. **Tous** les volontaires sont les bienvenus.

Le repas des ainés

Cette année encore, la fête des ainés a réjoui tous les participants. Près de 50 personnes ont honoré cette année l'invitation de la municipalité. Le rendez-vous a été ponctué par différentes interventions dont la celle du Député Frédéric REISS, au moment de l'apéritif. Celles de l'abbé Jean-Luc CASPAR, du père Arnaud et de la Conseillère Départementale Nathalie MARAJO-GUTHMULLER qui ont partagé le repas de nos ainés.

Le « Baeckeoffe », offert par M. KAUTZMANN propriétaire de la chasse de notre commune, a été servi par les élus. Même, si certains avaient peur de manquer de pain, d'autres de pieds et queues de cochons, c'était sans compter sur le dévouement des membres du conseil municipal, car comme le dit le dicton *« à cœur vaillant rien n'est impossible »*.

La visite du Sénateur Monsieur Guy Dominique KENNEL fut plus discrète. En effet, il ne voulait pas interrompre la projection d'une rétrospective de quelques moments phares de Dieffenbach, proposée par le Maire Alphonse ATZENHOFFER.

En fin d'après-midi, il a bien fallu se résigner à se quitter, la tête remplie de belles images, mais en se promettant de revenir l'année prochaine.

Le mot du Maire

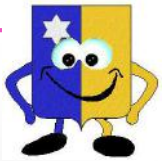

Et 1, et 2, et 3, et 4 FLEURS !!

Quelle récompense pour notre village !! Le 24 février, le Conseil Municipal était invité à Paris pour la cérémonie de remise des trophées. Le Comité National des Villes et Villages Fleuris a salué notre démarche et vous a tous chaleureusement félicités. Nous sommes la plus petite Commune de France à obtenir pour 2015 cette prestigieuse distinction Nationale. Nous étions accompagnés de notre Sénateur Guy-Dominique KENNEL qui a fait le déplacement avec nous pour la circonstance.

Dans ce bulletin riche en évènements, notez bien la fête de la quatrième Fleur qui aura lieu le dimanche 1 mai. Vous êtes invités pour une tarte flambée à midi servie par l'Amicale des Pompiers. La tarte flambée sera offerte par la Commune pour tout le monde si elle est consommée sur place, les boissons et les desserts seront payants. Plusieurs fourneaux seront fonctionnels pour assurer un service correct.

Une urne sera à votre disposition pour ceux qui souhaitent participer au financement de l'**horloge**. Un reçu fiscal (- 66%) vous sera fourni sur simple demande auprès du Président du Conseil de Fabrique, Patrick WACKER.

Ce sera une grande fête à laquelle vous êtes tous cordialement invités. Pour l'occasion, merci de décorer votre maison de drapeaux et autres fanions…

Pour finir, je vous invite à prendre connaissance de la lettre du jury du CNVVF du 27 novembre 2015 publiée dans ce bulletin. Le dernier paragraphe résume à lui seul votre exemplaire générosité, je cite :

« Le jury a découvert à Dieffenbach-lès-Woerth un formidable engagement solidaire et citoyen où les fleurs et le respect de la nature sont un véritable leitmotiv. »

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne lecture, une bonne continuation et je vous dis encore une fois : **MERCI A TOUS** pour la quatrième fleur.

Votre Maire, ATZENHOFFER Alphonse.

4ème fleur

Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Paris, le 27 novembre 2015

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que le jury national des Villes et des Villages Fleuris, réuni en séance plénière le 20 octobre 2015, a décidé d'attribuer le label « Quatre Fleurs » à la commune de Dieffenbach-lès-Woerth.

Un excellent accueil a été réservé au jury et la présentation de votre stratégie a été clairement expliquée. Une démarche collective est en place depuis de nombreuses années mais semble renforcée avec la mobilisation de tous les habitants et des bénévoles du comité de fleurissement.

La gestion environnementale de l'espace public est un des axes majeurs de votre politique : stockage de l'eau de pluie (mairie, église), valorisation des déchets verts, démarche « zéro phyto », éco pâturage etc..

Le village est entouré d'un paysage de prairies, de vergers, de vignes, de forêt et de zones humides, véritables réservoirs de la biodiversité. Grâce au plan local d'urbanisme ces espaces naturels sont protégés et donnent lieu à des inventaires de la faune et de la flore. Cette démarche est d'ailleurs accompagnée par les ornithologues et par les arboriculteurs.

La mairie organise des conférences sur la biodiversité et la nature qui sont très bien relayées par la presse locale. L'Amicale des sapeurs-pompiers anime chaque année la « vente et mise en pots de plants de fleurs ».
Les actions pédagogiques avec les enfants sont remarquable : réalisations d'un nid de cigognes, d'un hôtel à insectes, de mares aux amphibiens et d'un rallye nature..

La cité reçoit de nombreux touristes attirés par la proximité de la ligne Maginot, par le musée du pétrole et également pour les sentiers à thèmes et les trois circuits cyclables (Thermal, du Pétrole et des Vergers).

Les aménagements floraux sont composés d'arbustes, de plantes vivaces et de plantes annuelles et accompagnent agréablement les rues et places du village. Le fleurissement des particuliers ajoute à la beauté de l'ensemble.

Les habitants assurent l'entretien devant leur maison et l'espace public est particulièrement soigné : les monuments, la voirie, les maisons typiques à colombages, mais également le mobilier urbain, les aires de jeux etc… Les réseaux d'éclairage sont enfouis et des radars pédagogiques sont installés pour la sécurité des riverains.

Le jury a découvert à Dieffenbach-lès -Woerth un formidable engagement solidaire et citoyen où les fleurs et le respect de la nature sont un véritable leitmotiv.

Avec toutes mes félicitations, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Paul RONCIERE
Préfet (h)
Président du CNVVF

Ministère en charge du Tourisme
Téledoc 311 – 6 rue Louise Weiss – 75703 PARIS Cedex 13
Tél : 01 44 97 05 41 – Email : message@cnvvf.fr

Un projet de réintroduction du lynx dans le Pfälzerwald

Un projet de réintroduction de lynx est actuellement en cours dans la partie allemande de la Réserve de Biosphère Transfrontalière Vosges du Nord/ Pfälzerwald.
Au printemps 2016, les premiers lynx seront réintroduits dans la forêt du Palatinat (Pfälzerwald), massif forestier qui prolonge les Vosges du Nord côté allemand.

Espèce prestigieuse, les lynx seront capturés soit dans les Carpates, soit dans le Jura Suisse. Placés en quarantaine durant quelques semaines, ils seront contrôlés, vaccinés et relâchés. Ils porteront un collier émetteur permettant de suivre leurs déplacements et de les localiser. Chaque bête réintroduite devrait dominer un vaste territoire, allant de 100 à 400 km².
Le lynx ne présente pas de danger pour l'homme, aucun cas d'attaque n'ayant été recensé. C'est un animal solitaire. Il se nourrit essentiellement de chevreuil, il en consomme un par semaine. Il fait très peu de dégâts chez les éleveurs de moutons, chèvres, contrairement à d'autres animaux sauvages.
Il peut cependant, dans de rares cas, s'attaquer à des ovins, un fond d'indemnisation étant prévu à cet effet.
La Fondation pour la Nature et l'Environnement de Rhénanie-Palatinat est le porteur de ce projet européen Life, qui a débuté au 1er janvier 2015 et qui sera mis en œuvre sur 6 années (2015-2020). Le projet bénéficie du soutien de nombreux partenaires en Rhénanie-Palatinat, tels que le Ministère de l'environnement, l'Office des Forêts du Land, la Fédération des Chasseurs, de même que de la Fédérations d'éleveurs d'ovins et de caprins. Le SYCOPARC est le partenaire français du projet et interviendra dans des actions pédagogiques, de sensibilisation et de concertation avec les acteurs locaux.
Pour plus d'informations : www.luchs-rlp.de
Information côté français sur le projet Life Lynx: Christelle Scheid - chris_scheid@hotmail.fr

Hôtels à insectes

Vous avez tous dû voir ces maisonnettes bizarres et vous vous demandez à quoi elles servent.
De nombreux insectes aident le jardinier dans son travail. **Certains pollinisent les cultures et d'autres limitent les parasites et régulent la présence d'insectes ravageurs**. L'exemple le plus connu est celui des coccinelles qui dévorent quantités de pucerons dans une journée. Alors pourquoi ne pas contribuer à la sauvegarde de la biodiversité et offrir un gîte à une faune si utile aux cultures ? Vous pouvez proposer aux insectes qui œuvrent en faveur des plantes du voisinage un refuge pour passer l'hiver et les périodes défavorables à l'abri des intempéries.
Un logis pour insectes auxiliaires est fait de différentes parties imitant les fissures des écorces ou des murs ou les endroits particuliers, où certains insectes utiles ont l'habitude de nicher. Certains hôtels à insectes sont commercialisés, appelés également **abri à insectes**, **cabane**, **chalet**, **refuge**, **gîte** ou **maison à insectes**, mais leur coût est élevé et vous pouvez en fabriquer un vous-même avec quelques matériaux achetés pour l'occasion ou mieux de récupération.
Si vous en avez le courage d'en fabriquer un, il existe de nombreux sites sur internet qui vous guideront tout au long de sa réalisation.
http://verger.ooreka.fr/fiche/voir/261787/construire-un-hotel-a-insectes

A vos scies !

Remise du prix de la 4ème fleur par le ministre délégué au tourisme

« Une autre façon de voir les choses...

Les choses changent et la réglementation aussi. Demain, vous comme nous, ne pourrons plus utiliser de produits phytosanitaires comme les désherbants pour entretenir nos jardins ou espaces publics. De ce fait, la commune s'est engagée dès l'été 2015 dans une démarche Zéro Phyto et la mise en place d'une Gestion Différenciée de l'espace public. La démarche Zéro Phyto nous la pratiquons depuis des années au sein de la commune par contre la Gestion Différenciée de l'espace public est une démarche nouvelle pour les élus et l'équipe technique, et nous avançons à tâtons.

L'arrêt des pesticides engendre beaucoup plus de travail pour le(s) agent(s) communal/ux, c'est pourquoi nous avons fait le choix de mener une étude à plus grande échelle qui vise à optimiser nos pratiques tout en protégeant notre environnement.
Concrètement, cela se traduit par un zonage de la commune qui détermine des classes d'entretien. Ainsi, certaines zones seront classées en prestige (exemple de la mairie), d'autres en espaces verts réguliers (exemple des lotissements) et les dernières en espaces naturels (autour du lavoir). Les fréquences de désherbage, de tonte ou encore le type de fleurissement seront différents en fonction de ces différentes zones.
Un « site pilote » a été défini sur la commune afin de vous présenter concrètement le changement des pratiques. Une signalétique y sera installée pour vous permettre de voir évoluer nos pratiques et les comprendre. Ce site, où commenceront les changements est près de la tour de forage.

Appartement de l'Ecole :

Les travaux de réhabilitation intérieure qui ont pris un peu de retard viennent d'être achevés. Si quelqu'un est intéressé par la location, ou connait un candidat, merci de le signaler à la Mairie.

Il faut saluer le travail réalisé par Patrick BECKERICH, ponctuellement assisté par Jonathan ROTH, dans les deux bâtiments (presbytère et appartement de l'école). Toutes les peintures intérieures, les papiers peints, le sanitaire et partiellement les travaux de carrelage, sans parler du nettoyage quotidien, ont été assurés par eux dans un emploi du temps intelligemment alterné avec les travaux d'entretien des espaces verts…

Côté travaux...

Presbytère :

Les travaux de reconstruction du Presbytère sont terminés depuis 6 mois, l'intégralité des dépenses y compris 18 mois de perte de loyers ont été pris en charge par l'assurance. La maison est louée par la Gendarmerie Nationale, elle est occupée par l'Adjudant PUGLIESE Renato et sa famille.

Erection de la stèle du 1er LOG:

Cette stèle est à l'emplacement exact du 1er LOG de 1927 près du « Kinderslochgrawe ».

Elle sera inaugurée le 1er mai à 15h.

Par ailleurs, diverses animations se tiendront sur la commune et chez d'autres voisins lors des vacances scolaires **d'avril 2016**. La nature de ces différentes prestations, les lieux et dates vous seront communiqués. Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Pour que cette démarche ait un sens, nous avons besoin de l'adhésion de tous. C'est ensemble que nous devons agir pour protéger la qualité de l'eau et notre environnement. Ainsi, vous pouvez vous engager à nos côtés en adoptant vous aussi de bonnes pratiques. »

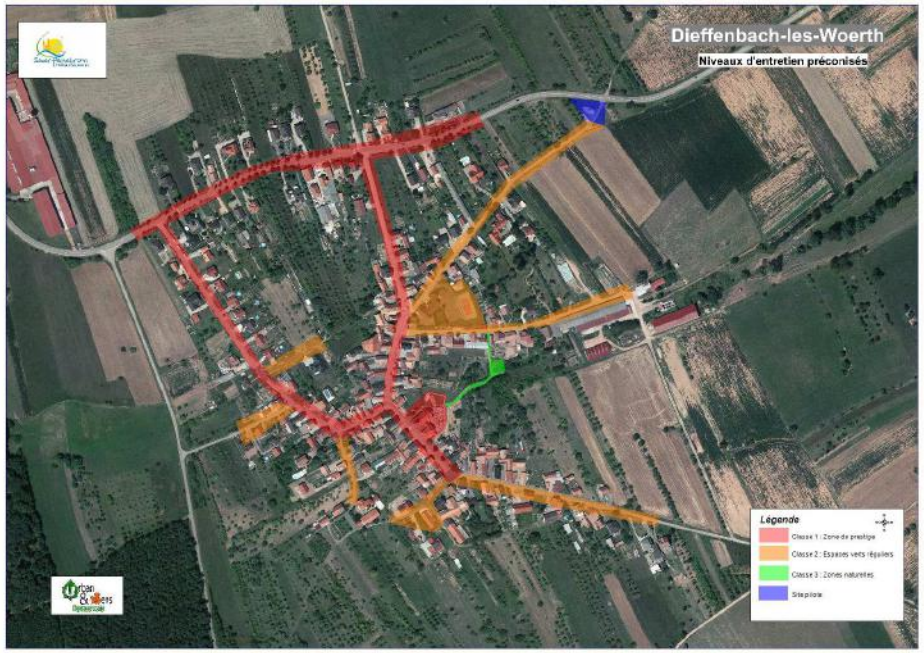

Mare pédagogique

C'est quoi une mare ?

C'est ce que nous avons essayé de découvrir et de faire découvrir aux enfants de notre village, ainsi qu'aux parents qui ont pu les accompagner, avec l'aide de Magalie SAVIO animatrice de la maison de la Nature de Munschhausen, qui nous a guidés tout au long de ce périple.

Pour ce faire, plusieurs mercredis après-midi, avec les enfants, nous nous sommes adonnés à découvrir les plantes aquatiques, à attraper des grenouilles et divers autres insectes, à les observer, les analyser et les dessiner.

Les mares et les étangs ne doivent pas disparaître car ils sont d'une importance vitale pour de nombreux animaux et plantes. Au 19e siècle, il y avait souvent une mare communale dans les villages, les animaux pouvaient venir y boire, les habitants avaient une réserve d'eau en cas d'incendie, les bords de la mare pouvaient servir de lavoir. Les réseaux d'eau se sont développés, les champs se sont agrandis, les constructions et les routes se sont multipliées, aujourd'hui celles qui restent sont menacées de pollution et accusées d'être des nids à moustiques.

Et pourtant connaissez-vous ses occupants ? En voici quelques-uns : tritons, têtards, grenouilles libellules et tous les animaux qui viennent s'abreuver comme le chevreuil, le sanglier, les oiseaux et bien d'autres espèces. Autour, pour la végétation on trouve les joncs, les roseaux, les iris pour les plus connus, mais il y en a plein d'autres. Au fait, la diversité de la faune et la flore est tributaire de la grandeur, de la profondeur, de sa situation géographique, si elle est alimentée par de l'eau de ruissellement ou uniquement par la pluie.

Dégâts de guerre

Le saviez-vous ?

L'origine des lavoirs

Les épidémies (choléra en 1854, variole et typhoïde) puis l'hygiénisme entraînent le développement des lavoirs à la fin du XVIIIe siècle dans les communes. Des lavoirs publics alimentés par une canalisation furent créés dans les endroits non traversés par un petit cours d'eau, ce qui est le cas pour Dieffenbach.

Contrairement à une représentation très répandue, les lavandières ne se rendaient pas au lavoir pour laver le linge, mais le plus souvent pour l'y rincer. Le passage au lavoir était la dernière étape avant le séchage. Comme le lavage ne consommait que quelques seaux d'eau, il pouvait avoir lieu dans les maisons, mais le rinçage nécessitait de grandes quantités d'eau claire.

Un rôle social important…

Les lavoirs avaient une importante fonction sociale. Ils constituaient en effet un des rares lieux dans lesquels les femmes pouvaient se réunir et échanger. L'activité de nettoyage du linge était physiquement très difficile. Le linge n'est alors lavé que deux fois par an en dehors des périodes des travaux dans les champs (printemps et automne).

Pour éviter que les jeunes enfants s'approchent de cet endroit où ils pourraient se noyer un certain nombre de légendes (histoires d'animaux fabuleux, des lavandières de nuit aux dames blanches) est raconté par les parents.

Nettoyage du lavoir

Si le lavoir pouvait raconter une partie de son histoire, il nous confierait que les trous dans les tôles qui recouvraient sa toiture jusqu'en 2005, provenaient des bombardements de la 2e guerre mondiale. Elles furent remplacées par des tuiles plates.

Lors de cette rénovation en 2005, on s'est rendu compte que la charpente actuelle n'était pas d'origine. Deux possibilités sont donc envisageables : soit elle provient d'un bâtiment démoli (fin du 19e siècle début du 20e) soit elle provient de l'ancien lavoir qui se situait en section 9 parcelle 130 dans le « Filisacker » près de la « Eselsbrücke ». Cet ancien lavoir se situait-il près de l'ancien emplacement du village ?

Le lavoir a été utilisé pour la dernière fois en 2000.

C'est pour mettre en valeur ce patrimoine communal se trouvant dans la zone verte, que le samedi 18 juillet 2015, une équipe d'élus et de bénévoles s'est retrouvée dès 9 heures, munis de tout le matériel nécessaire, pelles, pioches, sécateurs.

Une fois le lavoir vidé, une partie des présents s'est attaquée au curage du fond. Herbes et plantes, vase et gravats, qui avaient envahi le bassin, ont été sortis. Pendant ce temps, les autres ont nettoyé, aménagé les abords du lavoir. Plusieurs remorques ont été nécessaires pour évacuer tous les déchets. Lorsque le gros des dépôts fut enlevé, un tuyau de pompier a permis à l'équipe de nettoyer le pavage entourant le bassin et le fond.

Un travail pénible et salissant !

Les écoulements ont été refaits, une petite réserve pour les amphibiens a été aménagée. Les amphibiens feront le régal des cigognes qui ont fait leur réapparition le 11 février. Elles se sont réinstallées sur leur nid, à notre grand plaisir. On leur souhaite cette année encore une belle descendance.

Le lavoir aura regagné un peu de ses titres de noblesse
et on espère qu'il les conservera longtemps.

Nous avons eu l'occasion de visiter :

- le lavoir du village qui est alimenté en permanence par un petit filet d'eau,
- le petit étang chez Mr. Osterlet Bernard,
- la petite mare stagnante dans la forêt (parcelle 6) de Dieffenbach-lès-Woerth.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire, nous donnerons une suite prochainement à cet article.

L'invitation qui vous concerne tous :

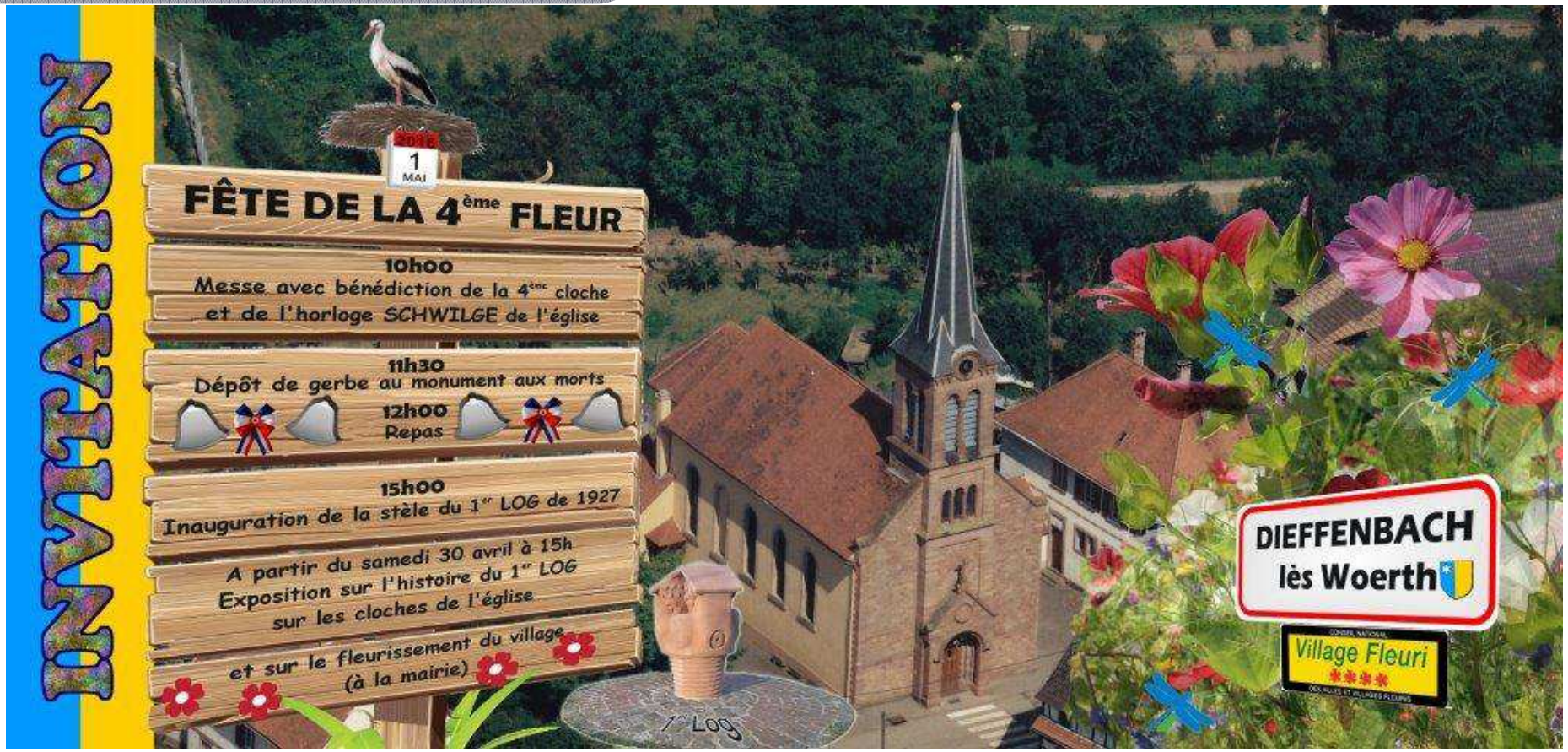

Nous profiterons également de ce weekend pour :

- bénir une quatrième cloche durant la messe, le dimanche 1 mai.
- inaugurer et bénir notre ancienne horloge de l'Eglise de marque *Schwilgue*. Elle sera installée dans la nef et fonctionnera comme par le passé.
- déposer une gerbe au monument aux morts après la messe, avec l'implication de nos enfants et d'un peloton de 11 soldats.
- inaugurer une stèle qui marque l'emplacement exact du premier log électrique mené par les frères SCHLUMBERGER le 5 septembre 1927. L'inauguration aura lieu le 1 mai à 15H00. Cette stèle a été élaborée et financée à 80% par la Société pour l'Avancement de l'Interprétation des Diagraphies (SAID). Elle a été réalisée par Jean-Claude LANOIX.
- exposer en partenariat avec le musée du pétrole, des instruments et objets liés au premier log. L'histoire du village sera mise en exergue à travers des photos sur le fleurissement et sur les bénédictions des cloches en 1924 et en 1953…L'exposition sera ouverte à partir du samedi 30 avril à 15h00.

Vous avez tout à fait le droit d'inviter vos amis et surtout les anciens du village pour les festivités. C'est avec fierté et honneur qu'on les recevra.